



Le Pass Réseau, un dispositif exceptionnel pour voyager sur l'ensemble des lignes régulières du réseau cars Région Loire !



COMMENT ÇA MARCHE ?

Tout élève qui possède un abonnement valide pour l'année scolaire 2022-2023 pourra obtenir le Pass Réseau pour 5 euros de plus. Il aura ainsi accès à **l'ensemble des lignes régulières** du réseau cars Région Loire, jusqu'au 15 septembre 2023.

Pour obtenir ce pass et le charger sur votre carte, présentez-vous dans l'une **des agences commerciales d'un transporteur du réseau cars Région Loire** muni :

- De votre carte (billettique ou papier)
- D'une autorisation parentale pour les mineurs (ci-dessous)

À NOTER

Si vous êtes détenteur d'une carte billettique, le titre sera chargé sur cette carte. Si vous possédez une carte papier, le transporteur vous établira gratuitement une carte billettique. Dans ce cas, il faut fournir une photo d'identité.





Chaque élève **en possession d'un titre de transport scolaire délivré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et valide pour l'année scolaire 2022-2023** peut se faire charger, moyennant un paiement de 5 €, le « Pass Réseau » auprès d'une agence commerciale du réseau.

Ce Pass permet l'accès à l'ensemble des lignes régulières du réseau pendant la durée de l'année scolaire. La validité de ce titre s'étend jusqu'au **15 septembre 2023** et couvre également toute la période estivale.

À NOTER

Pour les élèves mineurs, la présente autorisation parentale doit être obligatoirement complétée et remise au transporteur lors de la démarche en agence pour la délivrance du Pass.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Père, Mère, responsable légal de l'enfant (nom, prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

Téléphone

Autorise mon enfant à faire charger auprès du transporteur

le Pass Réseau gratuit pour l'accessibilité à toutes les lignes régulières du réseau Cars Région Loire.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

À

le

Signature obligatoire du responsable légal